



Organisme de
bassin versant

Zone de gestion intégrée
des ressources en eau
L'Assomption

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption

Plan d'actions

2015



Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISBN : 978-2-9809367-5-3

© Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, 2015

Présenté au :

**Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques**

Québec 

en vertu de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*
(RLRQ, chapitre C-6.2, article 14, premier alinéa, paragraphe 6 et 7

Photo de la page couverture

Rivière L'Assomption, CARA, 2012

Référence bibliographique à utiliser pour citer le présent document

CORPORATION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION (2015).

Plan directeur de l'eau de la Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption - Plan d'actions, 145 p.

Équipe de réalisation

Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA)

Coordination

Francine Trépanier, directrice générale

Recherche et rédaction

Maryse Blanchette, biologiste

Karine Loranger, technicienne forestière

Jessie Ménard, M. Env., étudiante en toxicologie

Francine Trépanier, directrice générale

Traitement des données et cartographie

Francis Lajoie, spécialiste en géomatique

Concept et mise en page

Mélodie Blais-Marsot, adjointe administrative

Karine Loranger, technicienne forestière (page couverture)

Jessyka Trudel, adjointe administrative (conception visuelle générale)

Comité Plan Directeur de l'Eau

Représentants du conseil d'administration de l'OBV CARA

Dre Suzanne Fortin, santé communautaire

Charles Bergeron, agronome, agent agroenvironnement, Fédération de l'UPA de Lanaudière

Jean Burton, biologiste, Association des résidents du lac Stevens

Jean-Louis Cadieux, Association des propriétaires du lac Long

Gaston Robert, administrateur, Fédération des caisses Desjardins du Québec

Marjolaine Rodier-Sylvestre, chef de division - environnement, Ville de Repentigny

Jacques Thuot, Techno Diesel

Professionnels externes

Samira Chbouki, enseignante, Cégep régional de Lanaudière à Joliette

Maxime Larochelle, aménagiste et coordonnateur régional des cours d'eau, MRC de Matawinie

Martin Thibault, directeur général adjoint, SADC Achigan-Montcalm

Mickaël Tuilier, directeur environnement, Municipalité de Saint-Donat

Table des matières



Le contexte du plan d'actions	1
La démarche pilote 2014-2018	1



Synthèse du plan d'actions	5
----------------------------------	---



Les orientations pour la mise en oeuvre	
1- La gouvernance de l'eau	11



2- L'arrimage du SAD des MRC avec le PDE	
Zone GIRE L'Assomption	13
Le contexte de l'arrimage	14
Les enjeux du plan d'actions liés à l'arrimage	15
Les enjeux de la gestion de l'eau des MRC	16

3- L'harmonisation avec les PDE des zones contiguës 87



4- Relevez le défi...Parrain'EAU..... 89



5 -Plongez... dans votre lac ! 135



Liste des tableaux 141

Liste des acronymes 144

Références bibliographiques 145



Le contexte du plan d'actions

La Zone GIRE L'Assomption est divisée en 15 types de milieux distincts dont 5 dans la région naturelle du Massif du mont Tremblant et 10 dans celle de la Plaine du haut Saint-Laurent.

La démarche pilote 2014-2018

Cette 2^e génération du PDE vient en continuité avec la démarche amorcée par l'OBV CARA en 2007, et pour laquelle l'objectif soutenu était de faciliter l'arrimage du Plan Directeur de l'Eau (PDE) aux schémas d'aménagement et de développement (SAD) des 11 MRC incluses dans son territoire d'intervention. Pour ce faire, le PDE Zone GIRE L'Assomption traite de l'influence du territoire sur l'eau en s'appuyant sur le Cadre écologique de référence (CER) développé par la Direction de l'écologie et de la conservation (DEC) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Le CER niveau 5 (ensembles topographiques) est utilisé comme maille spatiale d'analyse pour cartographier et décrire le territoire en fonction des différents types de milieux présents. Ce modèle d'analyse du territoire permet, dans un premier temps, d'identifier les secteurs qui créent la plus forte pression sur les écosystèmes aquatiques en vue de prioriser les sous-bassins versants qui serviront à valider l'approche de cette démarche pilote. Le paramètre phosphore est l'indicateur d'intégrité chimique retenu parmi les principaux paramètres de qualité de l'eau (phosphore, azote, pesticides, matières en suspension, etc.) car il est généralement le facteur limitant qui engendre une dégradation du milieu aquatique par un apport excessif de substances nutritives qui causent l'eutrophisation. Cette démarche vise donc à mieux identifier les causes probables de la contamination de l'eau par le phosphore.

Pour les cours d'eau, les résultats obtenus annuellement des stations d'échantillonnages du Réseau-rivières serviront d'indicateur de suivi de l'état de la qualité de l'eau tandis que pour les lacs, le bilan du Réseau de suivi volontaire des lacs (RSVL) sera utilisé.

Objectif général

Maintenir ou améliorer l'intégrité des écosystèmes aquatiques

Objectifs spécifiques

- Identifier les pressions pouvant affecter la qualité de l'eau
- Identifier et mieux connaître les types de milieux à risque d'exportation de phosphore
- Réduire les pressions exercées sur le territoire pouvant affecter l'intégrité des écosystèmes aquatiques

Indicateur d'intégrité chimique

Le phosphore est le paramètre de suivi de la qualité de l'eau le plus utilisé dans l'évaluation de la performance des différents secteurs d'activité :

1. Bilan phosphore en tant qu'outil de gestion pour les activités agricoles
2. Bilan des charges annuelles de phosphore provenant des résidences isolées
3. La concentration du phosphore total dans les lacs et les épisodes de cyanobactéries
4. Performance des ouvrages municipaux évaluée avec le paramètre phosphore

Échéancier 2014-2018

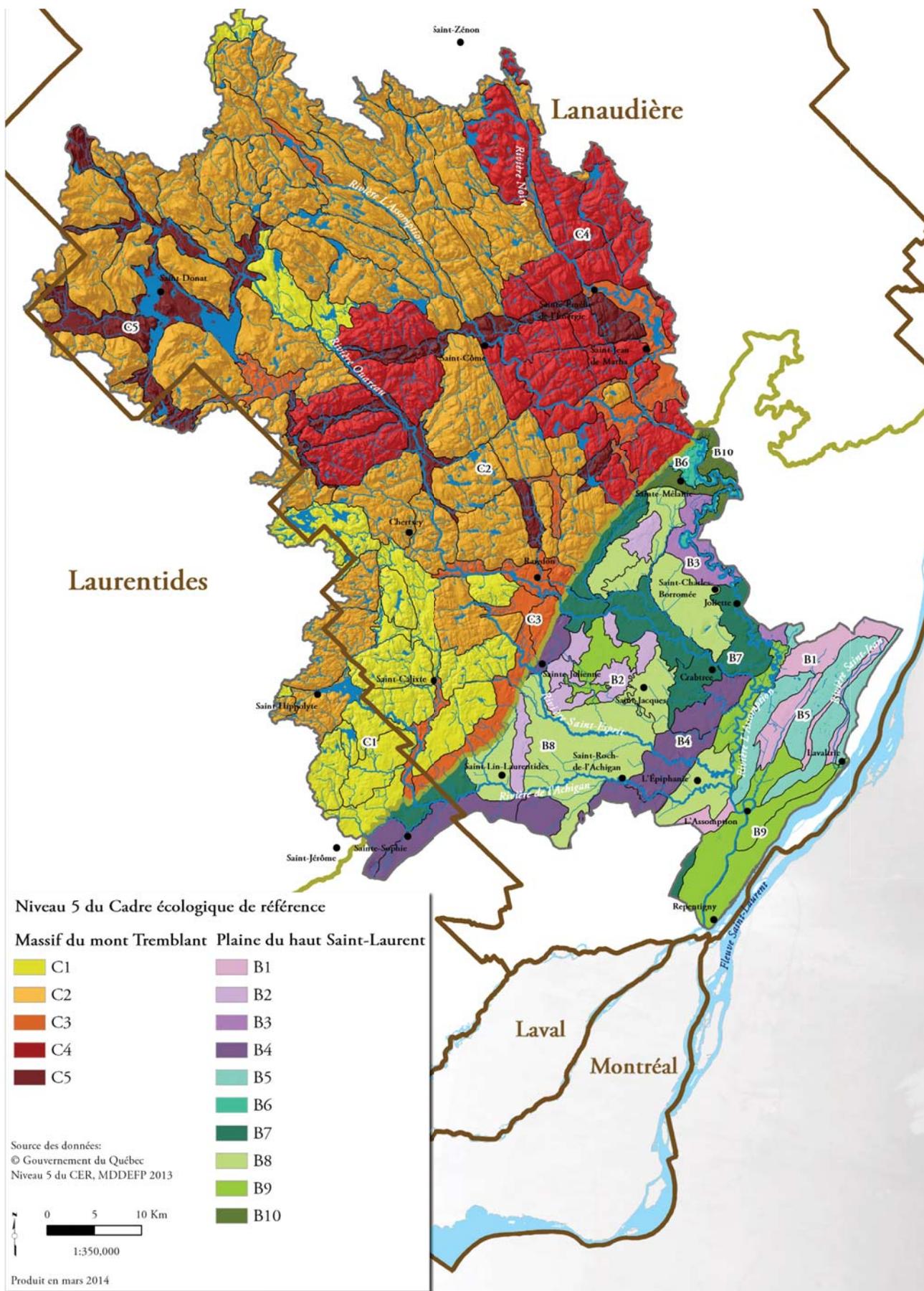
Le plan d'actions s'inscrit dans l'échéancier dicté par le MDDELCC qui prévoit une évaluation des indicateurs de suivi et une mise à jour du PDE pour le 31 mars 2018. La troisième génération du PDE s'inscrit dans le cycle 2018-2023.

Résultats attendus

- Identifier les causes probables de contamination de l'eau par le phosphore
- Proposer des solutions à l'échelle d'un bassin versant

Tableau 1.1 Types de milieux de la Zone GIRE L'Assomption

Type	Géologie dominante	Forme dominante	Pente dominante	Origine dépôt dominant	Drainage dominant
B1	Clastique argileuse	Chenaux anciens	0 à 5 %	Tourbeux minérotrophe	Très mauvais
B2	Calcaire et dolomie	Monticules	0 à 5 %	Littoraux	Bon à modéré
B3	Calcaire et dolomie	Terrasses faiblement ondulées	0 à 5 %	Alluvions fluvio-marine	Imparfait à mauvais
B4	Calcaire et dolomie	Terrasses	0 à 5 %	Alluvions fluvio-marine	Bon à imparfait
B5	Clastique argileuse	Terrasses	0 à 5 %	Alluvions fluvio-marine	Bon à modéré
B6	Grès	Ravins	plus de 30 %	Alluvions deltaïques	Bon
B7	Calcaire et dolomie	Plaine	0 à 5 %	Alluvions fluvio-marine	Imparfait à mauvais
B8	Calcaire et dolomie	Plaine	0 à 5 %	Marin argileux	Imparfait à mauvais
B9	Clastique argileuse	Plaine	0 à 5 %	Alluvions fluvio-marine	Imparfait à mauvais
B10	Paragneiss	Plaine érodée	0 à 5 %	Marin argileux	Imparfait à mauvais
C1	Gneiss	Buttes	5 à 15 %	Till mince	Bon à modéré
C2	Gneiss	Basses collines légèrement vallonnées	plus de 30 %	Till mince	Bon
C3	Paragneiss	Terrasses bosselées	0 à 5 %	Marin sableux	Bon à modéré
C4	Anorthosite	Moyennes collines fracturées	5 à 15 %	Till mince	Bon
C5	Roches felsiques	Dépressions bosselées	0 à 5 %	Fluvio-glaciaire	Bon à modéré



Synthèse du plan d'actions



La Vision

« Vers une gestion responsable, pour une utilisation durable des ressources en eau du territoire ! »

Tableau 2.1 Plan d'actions - Zone GIRE L'Assomption

1- La gouvernance de l'eau				
Enjeux	Défis	Actions	Indicateurs	Partenaires ciblés
L'aménagement du territoire et le développement	<ul style="list-style-type: none"> La reconnaissance de l'organisme de bassin versant dans le processus d'élaboration des SAD, plans d'urbanisme et autres outils ayant une influence sur le territoire Une prise de décision concertée La mise en place de redevances sur l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le PDE comme outil d'une prise en charge collective de la protection des ressources en eau Favoriser la participation des acteurs de l'eau dans la mise en œuvre du PDE Participation aux tables de concertation: <ul style="list-style-type: none"> - régionales : (PDZA, table GIRT, etc.) - nationales : (ROBVQ, comités de concertation et autres) 	<ul style="list-style-type: none"> Représentativité au sein du conseil d'administration de l'OBV Taux de participation aux activités de concertation 	MDDELCC MAMOT MRC : <ul style="list-style-type: none"> De Montcalm De Matawinie De L'Assomption De Joliette De la Rivière-du-Nord De D'Autray Des Laurentides Des Pays-d'en-Haut Les Moulins De Thérèse-de-Blainville De Mirabel
La sensibilisation et l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> L'implication citoyenne 	<ul style="list-style-type: none"> Colloque «J'ai le goût de l'eau» 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de participation Certification en gestion responsable des événements 	<ul style="list-style-type: none"> Acteurs de l'eau
	<ul style="list-style-type: none"> L'engagement du milieu dans les initiatives ayant un impact significatif sur la qualité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Gala reconnaissance Conserv'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'initiatives en nomination 	<ul style="list-style-type: none"> Secteur municipal Secteur économique Secteur communautaire Citoyen
2- L'arrimage du SAD des MRC avec le PDE Zone GIRE L'Assomption				
Enjeux	Défis	Actions	Indicateurs	Partenaires ciblés
L'aménagement du territoire et le développement	<ul style="list-style-type: none"> La reconnaissance de l'organisme de bassin versant dans le processus d'élaboration des SAD, plans d'urbanisme et autres outils ayant une influence sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un processus pour faciliter l'harmonisation des visions et des actions du PDE avec les SAD des MRC 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte du PDE Zone GIRE L'Assomption dans les SAD des MRC 	MAMOT MRC : <ul style="list-style-type: none"> De Montcalm De Matawinie De L'Assomption De Joliette De la Rivière-du-Nord De D'Autray Des Laurentides Des Pays-d'en-Haut Les Moulins De Thérèse-de-Blainville De Mirabel

Tableau 2.1 Plan d'actions - Zone GIRE L'Assomption

2- L'arrimage du SAD des MRC avec le PDE Zone GIRE L'Assomption

Enjeu	Défis	Actions	Indicateurs	Partenaires ciblés
L'aménagement du territoire et le développement	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser une prise de décision concertée 	<ul style="list-style-type: none"> Développer une collaboration associée à une bonne compréhension des rôles et responsabilités de chacun Intervenir dans le respect des champs de compétence de chacun 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte du PDE Zone GIRE L'Assomption dans les SAD des MRC 	MAMOT MRC : <ul style="list-style-type: none"> De Montcalm De Matawinie De L'Assomption De Joliette De la Rivière-du-Nord De D'Autray Des Laurentides Des Pays-d'en-Haut Les Moulins De Thérèse-de-Blainville De Mirabel Villes et municipalités du territoire Intervenants concernés par la gestion de l'eau et du territoire
	<ul style="list-style-type: none"> Un territoire planifié dans le respect de la capacité de support du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> Cartographier les types de milieux à risque d'exportation de phosphore Présenter les enjeux de la gestion de l'eau par territoire de MRC 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'outils de planification et de gestion harmonisés 	
L'approvisionnement en eau potable et sa protection	<ul style="list-style-type: none"> La protection des sources d'eau potable contre les facteurs polluants Une consommation réfléchie et une économie d'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> Caractériser les pressions pouvant affecter la qualité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de mécanismes de collaboration 	
La protection et la conservation des écosystèmes aquatiques et riverains	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la diversité biologique Protéger et conserver les espèces fauniques et floristiques en situation précaire Inciter au respect de la bande riveraine Assurer la protection des milieux humides Contrôler les espèces exotiques envahissantes Une meilleure gestion des ressources forestières S'assurer de la libre circulation du poisson dans les plans d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en valeur l'engagement du secteur municipal dans la protection de la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> Villes et Villages à la Rescousee Gala reconnaissance Conserv'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'initiatives en nomination 	
La santé, la sécurité publique et la gestion des inondations par bassin versant	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un approvisionnement en eau potable sécuritaire S'assurer d'un accès sécuritaire aux plans d'eau S'assurer d'une exploitation sécuritaire des ressources Gestion des inondations Gestion concertée des niveaux d'eau par bassin versant 	<ul style="list-style-type: none"> Caractériser les pressions pouvant affecter la qualité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de mécanismes de collaboration 	
Le récréotourisme lié à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Des plans d'eau en santé Retrouver les usages récréotouristiques liés à l'eau Retrouver les activités de baignade dans les plans d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Participation au Réseau-rivières Échantillonnage des lacs et cours d'eau Diffusion des résultats sur la qualité des écosystèmes aquatiques 	<ul style="list-style-type: none"> Partenariats avec MDDELCC Partenariats avec les municipalités 	

Tableau 2.1 Plan d'actions - Zone GIRE L'Assomption

3- Harmonisation avec les PDE des zones contiguës

Enjeu	Défis	Actions	Indicateurs	Partenaires ciblés
L'aménagement du territoire et le développement	<ul style="list-style-type: none"> La reconnaissance de l'organisme de bassin versant dans le processus d'élaboration des SAD, plans d'urbanisme et autres outils ayant une influence sur le territoire Des outils pour mieux intervenir sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une table d'harmonisation des PDE Harmonisation du vocabulaire et de la présentation des constats et enjeux sur les territoires administratifs partagés 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de participation des OBV 3^e génération des PDE (2018-2023) 	Organismes de bassins versants : <ul style="list-style-type: none"> Abrinord AGIR Maskinongé Bassin versant Saint-Maurice COBAMIL Rivières Rouge, Petite Nation et Saumon Zone Bayonne

4- Relevez le défi... Parrain'EAU

Enjeu	Défis	Actions	Indicateurs	Partenaires ciblés
L'aménagement du territoire et le développement	<ul style="list-style-type: none"> Un territoire planifié dans le respect de la capacité de support du milieu La protection des paysages liés aux plans d'eau La conservation et la valorisation du patrimoine naturel Une prise de décision concertée Une responsabilisation accrue des différents intervenants Des outils pour mieux intervenir sur le territoire Une meilleure gestion des réseaux municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> Priorisation des actions par types de milieux (CER niveau 5) Parrainage de huit bassins versants de cours d'eau : <ol style="list-style-type: none"> Ruisseau des Anges Petite Rivière Ruisseau de la Fourche Ruisseau Saint-Pierre Ruisseau du Point du Jour Grand Ruisseau Rivière Blanche Rivière Saint-Jean 	<ul style="list-style-type: none"> Stations du Réseau-rivières comme indicateur d'état de la qualité de l'eau Indice de risque d'exportation de phosphore (IRP) Taux de participation 	MAMOT MAPAQ MDDELCC MERN MFFP MSP MSSS MTQ FFQ FUPAL
L'approvisionnement en eau potable et sa protection	<ul style="list-style-type: none"> Une eau de qualité, en quantité suffisante L'amélioration de la qualité de l'eau La protection des sources d'eau potable contre les facteurs polluants 	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de connaissances fines du territoire 		Citoyens Clubs-conseil en agroenvironnement Comité de conservation et de mise en valeur du complexe tourbeux du delta de Lanoraie
La protection et la conservation des écosystèmes aquatiques et riverains	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la diversité biologique Protéger et conserver les espèces fauniques et floristiques en situation précaire Inciter au respect de la bande riveraine Assurer la protection des milieux humides Contrôler les espèces exotiques envahissantes Une meilleure gestion des ressources forestières S'assurer de la libre circulation du poisson dans les plans d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de plans d'actions de cours d'eau 		Entreprises Industries MRC Municipalités Producteurs agricoles

Tableau 2.1 Plan d'actions - Zone GIRE L'Assomption

4- Relevez le défi... Parrain'EAU

Enjeu	Défis	Actions	Indicateurs	Partenaires ciblés
La santé, la sécurité publique et la gestion des inondations par bassin versant	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un approvisionnement en eau potable sécuritaire Assurer une exploitation sécuritaire des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> Priorisation des actions par types de milieux (CER niveau 5) Parrainage de huit bassins versants de cours d'eau : <ol style="list-style-type: none"> Ruisseau desANGES Petite Rivière Ruisseau de la Fourche Ruisseau Saint-Pierre Ruisseau du Point du Jour Grand Ruisseau Rivière Blanche Rivière Saint-Jean Acquisition de connaissances fines du territoire Mise en place de plans d'actions de cours d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Stations du Réseau-rivières comme indicateur d'état de la qualité de l'eau Indice de risque d'exportation de phosphore (IRP) Taux de participation 	MAMOT MAPAQ MDDELCC MERN MFFP MSP MSSS MTQ FFQ FUPAL Citoyens Clubs-conseil en agroenvironnement Comité de conservation et de mise en valeur du complexe tourbeux du delta de Lanoraie Entreprises Industries MRC Municipalités Producteurs agricoles
Le récréotourisme lié à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Des plans d'eau en santé Retrouver les usages récréotouristiques liés à l'eau Favoriser et encadrer l'accès public aux plans d'eau Améliorer les conditions de pêche sportive 			
La sensibilisation et l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> L'accès à l'information La mise en place d'activités éducatives pour les jeunes Acquisition, partage et actualisation des connaissances L'implication citoyenne 			

Tableau 2.1 Plan d'actions - Zone GIRE L'Assomption

5- Plongez... dans votre lac

Enjeu	Défis	Actions	Indicateurs	Partenaires ciblés
L'aménagement du territoire et le développement	<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire planifié dans le respect de la capacité de support du milieu • La protection des paysages liés aux plans d'eau • L'uniformité des dispositions réglementaires et leurs applications • Une prise de décision concertée • Une responsabilisation accrue des différents intervenants • Des outils pour mieux intervenir sur le territoire • Une meilleure gestion des réseaux municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une démarche structurante comme levier pour favoriser la prise en compte du bassin versant des lacs dans la planification des interventions • Soutien aux municipalités et associations de lacs vers un passage à l'action efficace en matière de lutte aux cyanobactéries et d'eutrophisation des lacs • Soutien aux associations de lacs et aux municipalités dont les lacs présentent une problématique récurrente de fleurs d'eau de cyanobactérie ou d'une concentration de phosphore total élevée : 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) • Carnet de santé des lacs • Plan d'actions de lac 	<p>MAMOT MAPAQ MDDELCC MERN MFFP MSP MSSS MTQ</p>
L'approvisionnement en eau potable et sa protection	<ul style="list-style-type: none"> • Une eau de qualité, en quantité suffisante • L'amélioration de la qualité de l'eau • Une consommation réfléchie et une économie d'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux associations de lacs et aux municipalités dont les lacs présentent une problématique récurrente de fleurs d'eau de cyanobactérie ou d'une concentration de phosphore total élevée : 		<p>MRC ROBVQ (Opération Bleu-Vert)</p>
La protection et la conservation des écosystèmes aquatiques et riverains	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la diversité biologique • Protéger et conserver les espèces fauniques et floristiques en situation précaire • Inciter au respect de la bande riveraine • Contrôler les espèces exotiques envahissantes • Une meilleure gestion des ressources forestières • S'assurer de la libre circulation du poisson dans les plans d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> 1. Beaulac 2. Grenier 3. Régent 4. Vert 5. Bob 6. Siesta 7. Archambault 8. Beauchamp 9. Croche 10. Ouareau 11. Bleu 12. Morency 13. Adam 14. Léon 15. Noir 16. Arbour 		<p>CRE Laurentides (Bleu Laurentides) OBV CARA (Plongez... dans votre lac!) Municipalités Associations de lac Citoyens</p>
La santé, la sécurité publique et la gestion des inondations par bassin versant	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une exploitation sécuritaire des ressources • Assurer un approvisionnement en eau potable sécuritaire 			
Le récréotourisme lié à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Des plans d'eau en santé • Retrouver les usages récréotouristiques liés à l'eau • Retrouver les activités de baignade dans les plans d'eau • Favoriser les activités nautiques non motorisées • Favoriser et encadrer l'accès public aux plans d'eau • Améliorer les conditions de pêche sportive 			
La sensibilisation et l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès à l'information • La mise en place d'activités éducatives pour les jeunes • Acquisition, partage et actualisation des connaissances • L'implication citoyenne 			



La gouvernance de l'eau



Au Québec, la gouvernance de l'eau se base sur une approche écosystémique de la gestion des eaux par bassins versants (MDDEP, 2002). Elle constitue le principe de base de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau et fait appel à la participation des différents usagers, à la prise d'initiatives des décideurs et aux diverses actions qui en découlent. C'est la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*, adoptée en 2009, qui encadre la démarche et dicte le processus pour l'élaboration du Plan directeur de l'eau. Ce dernier devient l'outil tout désigné pour orienter et favoriser une prise en charge collective des ressources en eau. Dans ses orientations, le PDE doit refléter les préoccupations du milieu autant municipal qu'économique ou communautaire.



Une action privilégiée par l'OBV CARA pour favoriser le réseautage, le partage d'expertises et d'informations en lien avec la protection des ressources en eau.

L'organisme de bassin versant (OBV) est au cœur de cette démarche. De par sa structure, il est représentatif de tous les acteurs de l'eau. Il favorise la mobilisation, la concertation et le passage à l'action vers une gestion intégrée des ressources en eau au Québec. Comme il est stipulé dans le cadre de référence sur la gestion intégrée des ressources en eau produit par le MDDEFP en 2012 :

« C'est dans ce contexte qu'au Québec, il a été décidé que la mise en œuvre de la GIRE se traduirait par un mode de gouvernance qui permettrait aux acteurs intéressés, sur une base volontaire, de s'impliquer dans la planification, le choix et l'application des actions concertées visant la protection de cette ressource indispensable. »

L'OBV CARA applique ce principe dans l'élaboration de son plan directeur de l'eau pour la Zone GIRE L'Assomption.

Tableau 3.1 La gouvernance de l'eau

Enjeux	
L'aménagement du territoire et le développement	
Défis	<ul style="list-style-type: none"> • La reconnaissance de l'organisme de bassin versant dans le processus d'élaboration des SAD, plans d'urbanisme et autres outils ayant une influence sur le territoire • Une prise de décision concertée • La mise en place de redevances sur l'eau
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le PDE comme outil d'une prise en charge collective de la protection de nos ressources en eau • Favoriser la participation des acteurs de l'eau dans la mise en œuvre du PDE • Participation aux tables de concertation : <ul style="list-style-type: none"> - régionales : (PDZA, table GIRT, etc.) - nationales : (ROBVQ, comités de concertation et autres)
La sensibilisation et l'éducation	
Défis	<ul style="list-style-type: none"> • L'implication citoyenne • Maintien de la certification en gestion responsable des événements • L'engagement du milieu dans les initiatives ayant un impact significatif sur la gestion de l'eau
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Colloque «J'ai le goût de l'eau» • Gala Conserv'eau